

## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Numéro de révision 3

Date de préparation 15-avr.-2009 Date de révision 16-déc.-2024

1. Identification

Nom du produit Diethyl ether

Cat No.: R13230

**No. CAS** 60-29-7

**Synonymes** Ethyl ether; Ether

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

## 2. Identification des dangers

#### Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 1
Toxicité orale aiguë Catégorie 4
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3
unique)

Organes cibles - Système nerveux central (SNC).

Dangers physiques non classés ailleurs Catégorie 1

Peut former des peroxydes explosifs

Dangers pour la santé non classés ailleurs Catégorie 1 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

#### Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables

Nocif en cas d'ingestion

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Peut former des peroxydes explosifs

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

## **Entreposage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Other Hazards

Sensible à la lumière

## 3. Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Oxyde de diéthyle	60-29-7	<=100

## 4. Premiers soins

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus

importants

Difficulté à respirer. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des

vomissements

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool. Une eau

atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet

Point d'éclair -45 °C / -49 °F

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 160 °C / 320 °F

Limites d'explosivité

Supérieures 36.0 vol % Inférieure 1.9 vol %

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

## Dangers spécifiques du produit

Extrêmement inflammable. Risque d'inflammation. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Peut former des peroxydes explosifs. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Peroxydes.

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
2 4 1 N/A

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

**Précautions environnementales** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données

écologiques supplémentaires.

Date de révision 16-déc.-2024

Diethyl ether

# Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

## 7. Manutention et stockage

#### Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Si l'on craint une production de peroxyde, ne pas ouvrir ni déplacer le récipient. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### Entreposage.

Zone contenant des substances inflammables. Conserver sous atmosphère inerte. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Peut former des peroxydes explosifs. Les conteneurs doivent être datés lors de leur ouverture et testé périodiquement pour la présence de peroxydes. En cas de formation de cristaux dans un liquide peroxydable, la peroxydation peut s'être produite et le produit doit être considéré comme étant extrêmement dangereux. Dans ce cas, le conteneur doit être ouvert à distance par des professionnels. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Acides forts.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

## Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita nnique	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
	TWA: 400 ppm TWA: 1210 mg/m³ STEL: 500 ppm STEL: 1520 mg/m³	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1210 mg/m³ STEL: 500 ppm STEL: 1520 mg/m³	STEL: 500 ppm	'	

#### Léaende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection oculaire et faciale.

#### Protection des mains

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	< 33 minutes	0.28 - 0.35 mm	Taux de perméation 36
			μg/cm2/min
			Comme testé sous EN374-3
			Détermination de la résistance à
			la perméation des produits
			chimiques

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: bas point d'ébullition solvant organique Type AX Brun conforme au EN371

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique

Aspect

Odeur

Sovil de persontion de l'adeur

Augus rope

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible pH Aucun renseignement disponible

pH Aucun renseignement disponible Point/intervalle de fusion -116 °C / -176.8 °F

Point/intervalle de fusion -116 °C / -176.8 °F
Point/intervalle d'ébullition 34.6 °C / 94.3 °F

Point d'éclair -45 °C / -49 °F Taux d'évaporation 37.5

Inflammabilité (solide, gaz)
Non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

 Supérieures
 36.0 vol %

 Inférieure
 1.9 vol %

Pression de vapeur 587 mbar @ 20 °C

Densité de vapeur 2.55 Densité 0.714

SolubilitéLégèrement soluble dans l'eauCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation160 °C / 320 °F

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité 0.2448 cP at 20 °C

Formule moléculaire C4 H10 O

Masse moléculaire 74.12

## 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Oui

Stabilité Peut former des peroxydes explosifs. Sensible à l'air. Sensible à la lumière. Hygroscopique.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles. Exposition à l'air. Exposition à la

lumière. Exposition à l'humidité. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des

sources d'inflammation. Exposition à de l'air humide ou à de l'eau.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Peroxydes

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Oxyde de diéthyle	1215 mg/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit)	32000 ppm (Rat)4 h

**Toxicologically Synergistic** 

Products

aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Oxyde de diéthyle	60-29-7	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Des effets mutagènes ont eut lieu sur des animaux expérimentaux.

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**Effets sur le développement** Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Système nerveux central (SNC)

STOT - exposition répétée Aucun connu

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des

maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les Aucun renseignement disponible

#### perturbateurs endocriniens

**Autres effets nocifs** 

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

## 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout. .

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Oxyde de diéthyle	Non inscrit(e)	LC50: > 10000 mg/L, 96h	EC50 = 5600 mg/L 15 min	EC50 = 165 mg/L/24h
		static (Lepomis macrochirus)	_	_
		LC50: = 2560 mg/L, 96h		
		flow-through (Pimephales		
		promelas)		
		. ,		ļ

Persistance et dégradabilité

Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

Composant	Log Poctanol/eau
Oxyde de diéthyle	0.82

## 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P
Oxyde de diéthyle - 60-29-7	U117	-

## 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1155

Nom officiel d'expédition Ether diéthylique

Classe de danger 3
Groupe d'emballage

TMD

No ONU UN1155

Nom officiel d'expédition Ether diéthylique

Classe de danger 3 Groupe d'emballage

IATA

No ONU UN1155

Nom officiel d'expédition Ether diéthylique

Classe de danger 3 Groupe d'emballage

IMDG/IMO

No ONU UN1155

Nom officiel d'expédition Ether diéthylique

Classe de danger 3 Groupe d'emballage

## 15. Renseignements sur la réglementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory	EINECS	ELINCS	NLP

Date de révision 16-déc.-2024

#### Diethyl ether

					notification - Active-Inactive			
Oxyde de diéthyle	60-29-7	X	-	X	ACTIVE	200-467-2	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Oxyde de diéthyle	60-29-7	Х	KE-27690	X	X	X	X	Х	Х

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Oxyde de diéthyle	Part 4 Substance		

## Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

#### Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Oxyde de diéthyle	60-29-7	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) -	Directive Seveso III (2012/18/CE) -	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Oxyde de diéthyle	60-29-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y40 Annex I - Y42

## 16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de préparation 15-avr.-2009

Date de révision 16-déc.-2024

•

Date de révision16-déc.-2024Date d'impression16-déc.-2024

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

## Fin de la fiche de données de sécurité